

# NOUS TROUVER



24, avenue du Docteur Calmette  
92140 CLAMART  
Antenne : 18, rue de l'Île-de-France

## ACCÈS EN TRANSPORTS EN COMMUN

### Pour se rendre 24, avenue du Dr Calmette

SNCF Ligne N : Clamart  
Bus 579, 394 : Gare de  
Clamart  
Bus 189 : Hébert-Gare



394

ou

579

Clamart

Gare de  
Clamart

189

Hébert-Gare

### Pour se rendre à l'annexe 18, rue de l'Île-de-France

Tramway T6 : Mail de la  
Plaine



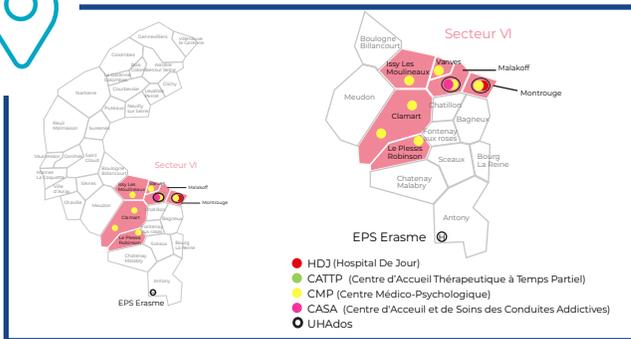
190

ou

579

Mail de la  
Plaine

Mail de la  
Plaine



# NOUS CONTACTER



01 42 11 78 05

## Les modalités d'admissions

Les familles prennent rendez-vous auprès du secrétariat, soit en se rendant au CMP, soit par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 17h. La première consultation est proposée avec un médecin ou un psychologue de l'équipe.

À l'issue d'une ou plusieurs consultations, il peut être proposé aux familles différents types de prise en charge selon les indications :

- Entretiens ;
- Psychothérapies ;
- Psychomotricité ;
- Orthophonie ;
- Psychodrame ;
- Groupes thérapeutiques.

Tout au long du suivi l'assistante sociale de l'équipe peut être sollicitée et participe, si nécessaire, à l'articulation avec les partenaires.

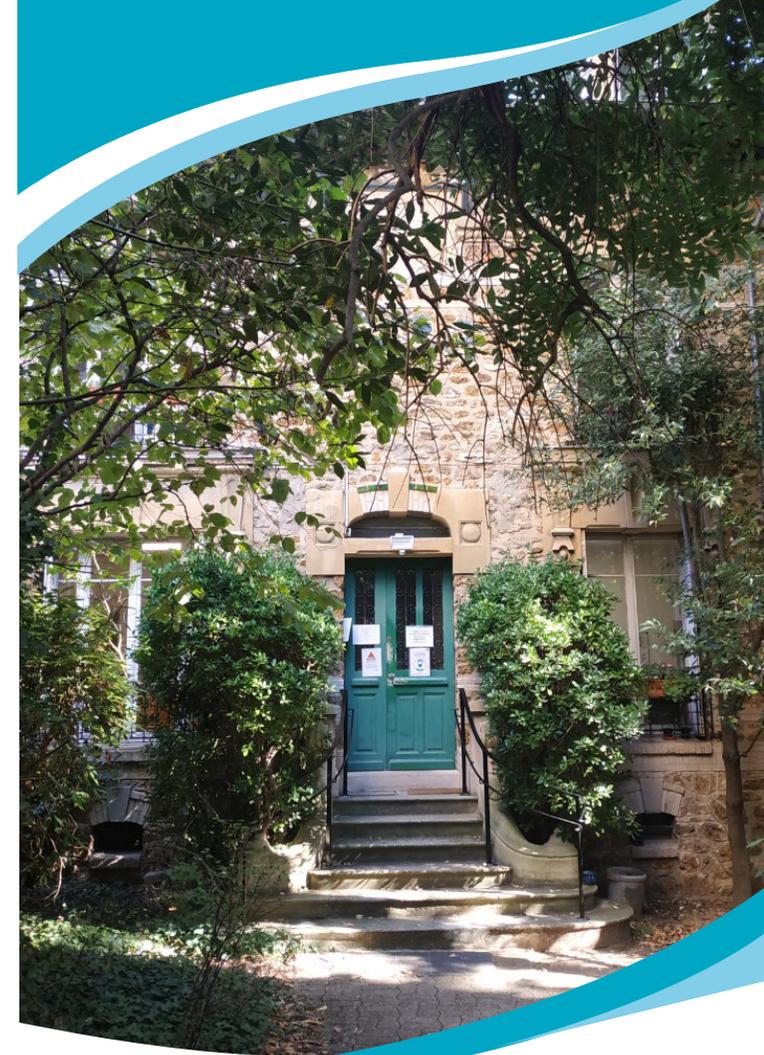
### Pour contacter les représentants des usagers

92@unafam.org

UNAFAM 92 - 4, rue Foch - 92270 Bois-Colombes

SECTEUR 92106  
ENFANTS ET ADOLESCENTS

# CMP CLAMART



ERASME  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ

Plus d'informations sur  
[www.eps-erasme.fr](http://www.eps-erasme.fr)

Suivez-nous sur les réseaux  
 EPS Erasme @EPS\_Erasme



ERASME  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ



# QUI SOMMES-NOUS ?

**Le centre médico-psychologique (CMP) est la structure de soins pivot des secteurs de psychiatrie.** Il accueille les enfants et adolescents résidant à Clamart de la naissance jusqu'à 18 ans.

Il assure des **consultations médico-psychologiques et sociales** pour toute personne en souffrance psychique et organise leur orientation éventuelle vers des structures adaptées (CATTP, hôpital de jour, unité d'hospitalisation psychiatrique, foyers...).

Une **équipe pluridisciplinaire** assure la coordination des soins psychiques pour la population du secteur.

L'ensemble des professionnels du CMP est tenu au secret professionnel.

Nous pouvons être amenés à travailler lorsque cela le nécessite, après accord des familles et du patient, avec différents partenaires tels que les structures de la petite enfance, l'Éducation Nationale, les services sanitaires et médicaux, les services sociaux et de protection de la jeunesse...

**Les dossiers des patients sont strictement confidentiels.**

# NOS MISSIONS

Les soins sont dispensés en fonction d'un projet de soins individualisés construits avec les parents et comprennent :

- » Dépistage ;
- » Prévention ;
- » Évaluation et diagnostic ;
- » Soins des troubles psychologiques.

Les difficultés des enfants et de leur famille peuvent être d'ordre psychique, social, familial ou scolaire.

**Les parents sont les interlocuteurs privilégiés** : les soins sont initiés à leur demande et toute démarche de l'équipe soignante se fait avec leur accord.

Les parents sont régulièrement tenus informés de l'évolution de leur enfant. Ils peuvent être reçus ensemble ou séparément, et pour eux mêmes si nécessaire.



**Les consultations ne sont pas payantes. Les professionnels du CMP dépendent de l'Établissement public de santé Erasme, financé par l'Assurance Maladie.**

# NOTRE ENCADREMENT

## CHEFFE DE PÔLE

Dr AUGENDRE Jacqueline

## CHEFFE DE SERVICE

Dr NEVEU Claire

## MÉDECIN RESPONSABLE

Dr CONTANT Lucie

## MÉDECIN

Dr NASTASIE Paula

## CADRE SUPÉRIEURE DE SANTÉ

Mme SCAPIN Raphaëlle

## CADRE DE SANTÉ

M. ROULLET Gilles



Notre équipe pluridisciplinaire est constituée de psychologues, psychomotriciens, orthophoniste, assistante médico-administrative, assistante sociale et art-thérapeute.